

Appel à projets pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête « Sans Domicile » de la statistique publique

Contact :

Toutes les sollicitations ou demandes d'informations relatives à cet appel à projet sont à adresser à Thomas Lellouch (thomas.lellouch@insee.fr) et Thierry Mainaud (thierry.mainaud@insee.fr), en mettant en copie l'adresse dr67-etb54-enquete-sans-domicile@insee.fr.

Dans le cadre de l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'aide de l'Insee et de la Drees, dite enquête Sans Domicile 2025, est prévue la possibilité de réaliser des post-enquêtes qualitatives auprès de répondants et répondantes à l'enquête. Ces post-enquêtes seront réalisées sous la responsabilité de l'Insee.

Aucun financement n'est prévu dans le cadre de cet appel à projet, mais les dossiers déposés peuvent s'inclure dans des projets bénéficiant de financement d'autres personnes publiques.

Ces post-enquêtes s'inscrivent dans le cadre défini par le Comité du Label de la statistique publique¹. Elles prendront la forme d'entretiens, réalisés auprès d'un échantillon restreint d'enquêté-es ayant explicitement donné leur accord, sur des thèmes en lien direct avec l'enquête et avec pour finalités un approfondissement méthodologique ou thématique. Les post-enquêtes pourront être réalisées à partir d'octobre 2025 au plus tôt et devront avoir été réalisées d'ici à juillet 2027 au plus tard.

Seul-e-s les chercheurs et chercheuses (y compris enseignant-es-chercheur-euses, doctorant-es et post-doctorant-es) sont autorisé-es à réaliser des post-enquêtes. Un seul projet par responsable sera accepté. Un maximum de 10 projets seront retenus.

Les chercheur-euses souhaitant réaliser des post-enquêtes à l'enquête Sans Domicile 2025 sont invité-es à soumettre un pré-dossier avant le 7 avril 2025 et un dossier de candidature avant le 2 juin 2025.

Notice d'information sur les post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête Sans Domicile 2025

1) Présentation de l'enquête Sans Domicile 2025¹

L'enquête auprès des personnes fréquentant des services d'aide, dite enquête « Sans Domicile » (SD), a pour objectifs principaux de décrire les caractéristiques des personnes sans domicile en les comparant à la population générale, et de mieux connaître leurs profils, parcours et conditions de vie. Elle fournit également une estimation du nombre de personnes sans domicile au niveau national (France métropolitaine). L'enquête de 2025 est la troisième édition menée par l'Insee, cette fois en collaboration avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social. Les deux premières éditions, en 2001 et 2012, avaient été menées conjointement avec l'Ined.

L'enquête Sans Domicile 2025 prévoit **deux questionnaires**, proposés de manière aléatoire et exclusive aux personnes tirées au sort pour participer à l'enquête : un questionnaire long d'une durée d'une heure environ, en français uniquement, et un questionnaire court, d'une durée de 20 minutes environ, traduit dans une vingtaine de langues. Les deux questionnaires traitent des mêmes thématiques, le questionnaire long rentrant plus dans le détail pour chacune d'entre elles. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Caractéristiques socio-démographiques
- Fréquentation des services d'aide et situation vis-à-vis du logement
- Conditions de vie
- Accès aux services de base
- Parcours résidentiel
- Parcours migratoire
- Recherche de logement
- Revenus, difficultés financières
- Occupation principale, expérience professionnelle
- Formation
- Santé, handicaps et couverture sociale
- Famille et relations sociales
- Évènements de la vie, victimation
- Relations aux associations et aux organismes

¹ Pour en savoir plus sur l'enquête Sans Domicile, consulter la page de l'enquête sur le site de l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/information/7634303>) ou sur celui du Cnis (<https://www.cnis.fr/enquetes/personnes-frequentant-des-services-daide-dite-sans-domicile-enquete-aupres-des-2025x706sa/>)

Le **champ** de l'enquête Sans Domicile est constitué des personnes âgées de 16 ans ou plus au moment de la collecte, et fréquentant les services d'aide dans le champ de l'enquête (services d'hébergement, de distributions de repas, d'accueils de jour et d'aller-vers²).

L'enquête Sans Domicile 2025 porte sur un **échantillon** de taille moyenne. Elle devrait concerner, avant prise en compte de la non-réponse, une population de 10 000 à 15 000 personnes, interrogées au cours de 4 000 visites environ dans des services d'aide tirés au sort dans 110 agglomérations de plus de 5 000 habitants en France métropolitaine. L'échantillon est tiré en trois temps : des agglomérations, puis, au sein des agglomérations, des services d'aide, puis, au sein des services d'aide, des individus de 16 ans ou plus qui les fréquentent. Compte tenu de la taille de son échantillon, l'enquête « Sans Domicile » ne permet d'identifier des sous-populations que de manière limitée (personnes sans abris, personnes hébergées à l'hôtel, femmes sans domicile, etc...).

L'enquête auprès des individus se déroule en **face-à-face** pour les personnes francophones, avec un enquêteur de l'Insee et administré sur tablette. Pour les personnes non francophones, l'enquête sera réalisée en auto-administré sur tablette, assisté par un enquêteur, avec lecture de fichiers sons traduits dans la langue de l'enquêté, sous casque ou à l'aide du haut parleur de la tablette.

La collecte de l'enquête Sans Domicile est prévue entre avril et juillet 2025.

2) Cadre de réalisation des post-enquêtes

Les post-enquêtes réalisées à la suite de l'enquête Sans Domicile doivent s'inscrire dans le cadre suivant.

a. Objectifs des post-enquêtes

Les post-enquêtes associées à l'enquête Sans Domicile 2025 doivent avoir une visée méthodologique ou permettre d'approfondir des thèmes abordés dans le questionnaire quantitatif. Elles peuvent par exemple évaluer la capacité des questions à renseigner sur les phénomènes étudiés, souvent complexes et difficiles à saisir dans un questionnaire fermé ou s'assurer de la qualité des réponses recueillies à l'enquête principale en vérifiant que certaines questions sont comprises de la même manière par tou-tes. Elles peuvent permettre de proposer des interprétations à des résultats mis en évidence par l'enquête principale.

b. Thèmes couverts par les post-enquêtes

Les post-enquêtes doivent être réalisées sur des **thèmes en lien direct avec l'enquête Sans Domicile**, à savoir les profils, parcours et conditions de vie des personnes fréquentant les services d'aide ou ceux d'une sous-population bien définie. Il doit s'agir d'un approfondissement des thèmes traités dans l'enquête et non d'un élargissement.

² Les services « d'aller-vers » sont des dispositifs sociaux itinérants qui se déplacent dans l'espace public ou interviennent dans les lieux de vie informel (squats, bidonvilles, campements...) et vont directement à la rencontre des personnes. Ils permettent d'atteindre des personnes qui ne se rendent pas spontanément dans les dispositifs .

Sans que cela soit prescriptif ou restrictif, un intérêt particulier est porté aux thèmes suivants :

- les parcours de vie : comprendre comment les personnes ont pu se retrouver dans une situation sans domicile, le rôle des événements survenus dans l'enfance, etc. ;
- les obstacles au retour en logement ;
- la place des violences parmi les personnes sans domicile ;
- la situation des familles sans domicile, en particulier celles avec des enfants
- les liens que les personnes sans domicile ont avec la famille, en France ou dans le pays d'origine le cas échéant ;
- la santé, le rapport au corps et à la santé des personnes sans domicile ;
- le devenir des personnes sans domicile placées pendant leur enfance ;
- la situation des femmes sans abris
- les parcours et conditions de vie des personnes sans domicile non francophones ;
- les modalités de collecte auprès des personnes non francophones.

Les post-enquêtes peuvent également avoir une finalité méthodologique, par exemple pour vérifier que la compréhension des questions posées est homogène selon les différentes catégories de population. Sur ce point, un intérêt particulier est porté au mode de collecte auprès des personnes non francophones (auto-administré sur tablette avec lecture de fichier audio).

c. Populations concernées par les post-enquêtes

Les post-enquêtes seront réalisées exclusivement auprès de répondants et répondantes à l'enquête Sans Domicile, et ayant explicitement donné leur accord pour être sollicités dans le cadre de post-enquêtes.

Chaque projet devra définir une population d'intérêt. Cette population pourra être définie non seulement selon des caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, niveau d'études, situation familiale...), mais aussi en fonction de situations ou d'expériences spécifiques identifiées dans le questionnaire (personnes en situation de migration, personnes sans abri...). Les critères de sélection des enquêtés devront être définis de façon précise dans le pré-dossier, à partir des variables de l'enquête Sans Domicile, pour permettre l'évaluation du projet et la faisabilité de l'ensemble des demandes eu égard à la taille de l'échantillon.

d. Méthodologie

Les post-enquêtes ne sont pas des enquêtes statistiques : elles doivent être réalisées sous la forme d'entretiens semi-directifs *via* des questions ouvertes, ou non directifs avec un texte de lancement. D'autres méthodes d'enquête peuvent être proposées. Elles doivent avoir lieu en face-à-face.

e. Modalités pratiques et calendrier de réalisation des post-enquêtes

Aucun financement n'est prévu dans le cadre de cet appel à projet pour la réalisation de ces post-enquêtes, mais les dossiers déposés peuvent s'inclure dans des projets bénéficiant de financement d'autres personnes publiques.

Pour contacter les personnes, les équipes de recherche disposeront des **informations de contact** suivantes : prénom, nom, téléphone, adresse email déclarés lors de la réponse au questionnaire de l'enquête Sans Domicile. Les équipes de recherche seront responsables des contacts avec les enquêté-es sélectionné-es. Si l'adresse email est transmise, elles seront tenues d'envoyer un courrier électronique informant les enquêtés présélectionnés, avant toute tentative de contact par téléphone.

Le **nombre de « contacts »** attribué à chaque projet de recherche sera déterminé ultérieurement en fonction du nombre de personnes répondantes ayant accepté de répondre à une post-enquête. Aucun contact supplémentaire ne sera fourni une fois le premier lot de contact délivré.

Les équipes de recherche disposeront également d'une sélection des réponses des personnes sélectionnées à l'enquête Sans Domicile. Cette sélection sera déterminée en fonction des thématiques traitées par la post-enquête et de son objectif ; une attention particulière sera donnée à l'éventuelle transmission de données sensibles (notamment les données de santé), ou celles relatives aux violences.

Les équipes de chercheurs et chercheuses retenues devront être en conformité avec le cadre réglementaire du **RGPD** et devront obtenir cette conformité auprès du ou de la délégué-e à la protection des données (DPD) de leur institution de rattachement.

Les post-enquêtes ne pourront être réalisées qu'une fois les démarches vis-à-vis du Comité du Secret réalisées et les informations de contact transmises par l'Insee. Elles devront être réalisées **avant juillet 2027**.

Les équipes de chercheur-es retenues devront restituer à l'Insee la retranscription anonymisée des entretiens ainsi qu'une synthèse avec les principaux enseignements de ces post-enquêtes dans un délai de 1 an après la fin du terrain.

3) Procédure de sélection des projets de recherche

Les projets de recherche seront sélectionnés par un **comité de sélection présidé par l'Insee** et composé de la Drees en tant que co-maîtrise d'ouvrage ainsi que des partenaires de l'enquête (Dihal, FAS, Observatoire du Samu Social de Paris, Fondation pour le Logement des Défavorisés) et de chercheur et chercheuses.

La sélection des projets de recherche se fera en fonction de l'intérêt et de la qualité des sujets et des méthodes d'enquête (entretiens plus ou moins directifs, ou autre méthode d'investigation). Plus précisément, les projets seront appréciés au regard des **critères** suivants :

- Pertinence du sujet de recherche : les projets mettront en avant la pertinence du sujet de recherche au regard des objectifs de l'enquête et la capacité à tirer parti de l'enquête.
- Apport méthodologique de l'articulation du projet qualitatif avec le projet quantitatif.
- Opportunité de l'échantillonnage : les projets doivent exposer l'intérêt de l'enquête qualitative auprès des enquêté-es par rapport à une population contactée autrement. Quelle plus-value du choix des personnes à interroger parmi les enquêtés de l'enquête Sans Domicile 2025 ?
- Faisabilité du projet : le projet de recherche doit exposer les moyens humains et financiers disponibles ou recherchés pour mener le projet à son terme.

Le comité de sélection sera attentif à l'équilibre et la complémentarité des axes d'analyse proposés par les différents projets.

L'examen des projets se fera en deux temps :

- **Avant le 7 avril 2025**, les équipes de recherche transmettront un **pré-dossier** contenant les critères envisagés pour la sélection de la population ; cette étape a pour finalité de vérifier que la population envisagée est de taille suffisante ; le modèle de pré-dossier figure en Annexe 1 Le pré-dossier sera à renvoyer à dr67-etb54-enquete-sans-domicile@insee.fr, avec l'objet suivant « Post-enquête enquête Sans Domicile 2025 – TITRE_DU_PROJET – Pré-dossier ».
- **Avant le 2 juin 2025**, les équipes de recherche transmettront le **dossier complet** ; le modèle de dossier complet figure en Annexe 2. Le dossier sera à renvoyer à dr67-etb54-enquete-sans-domicile@insee.fr, avec l'objet suivant « Post-enquête enquête Sans Domicile 2025 – TITRE_DU_PROJET – Dossier ».

Les documents doivent être rédigés en langue française.

Pour toute question lors de la définition du projet, les équipes de recherche sont invitées à contacter Thierry Mainaud qui assure le secrétariat de l'appel à projet.

Il est envisagé de sélectionner **au plus 10 projets** de recherche. Les projets retenus ou non seront informés de la décision du comité de sélection au plus tard le **4 juillet 2025**.

4) Calendrier

Le calendrier récapitulatif de l'appel à projet est le suivant :

Date	Description
3 février 2025	Publication de l'appel à projets
4 mars 2025	Passage du projet de post enquête au Comité du Secret

	Statistique
7 avril 2025	Date limite de remise du pré-dossier
2 juin 2025	Date limite de remise du dossier complet
4 juillet 2025	Annnonce des projets sélectionnés
Octobre 2025 (indicatif)	Transmission des informations de contact et des réponses à l'enquête pour réalisation des post-enquêtes
Décembre 2025	Information du Comité du Label sur les projets de post enquête sélectionnés
05/07/2027	Date limite de réalisation des entretiens et de destruction des informations nominatives

Annexe 1 : Modèle de pré-dossier

À retourner le **7 avril 2025** au plus tard à dr67-etb54-enquete-sans-domicile@insee.fr en un seul fichier nommé de la façon suivante :
post_enquete_SD_2025_predossier_NOM_DU_RESPONSABLE_DU_PROJET.

Candidat-e ou responsable de l'équipe de recherche

Nom :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Autre membre de l'équipe (à répéter pour chaque membre)

Nom :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Projet de recherche

Titre du projet :

Résumé du projet (max 250 mots) :

Critères de sélection des enquêté-es

Indiquer précisément les caractéristiques des personnes recherchées et les questions utilisées pour établir la sélection en signalant leur nom dans le questionnaire.

Annexe 2 : Modèle de dossier complet

À retourner le **2 juin 2025** au plus tard à dr67-etb54-enquete-sans-domicile@insee.fr en un seul fichier nommé de la façon suivante :
post_enquete_SD_2025_dossier_NOM_DU_RESPONSABLE_DU_PROJET.

Projet de recherche

Titre du projet :

Résumé (max 250 mots)

Rattachement institutionnel du projet

Laboratoire d'accueil du projet :

Institution et adresse de l'institution :

Exposé du projet (1200 mots maximum – interligne simple)

Développer les points suivants (cf rubrique « critères de sélection des projets ») :

- Pertinence du sujet de recherche au regard des objectifs de l'enquête Sans Domicile 2025 et des thèmes abordés
- Apports méthodologiques
- Opportunité de l'échantillonnage

Critères de sélection des enquêté-es

Indiquer précisément les caractéristiques des personnes recherchées et les questions utilisées pour établir la sélection en signalant leur nom dans le questionnaire.

Calendrier de réalisation de l'enquête qualitative

Indiquer la période prévisionnelle de terrain et la date prévisionnelle de restitution des retranscriptions et d'un rapport de synthèse

Description des moyens humains et financiers disponibles pour la réalisation de l'enquête (600 mots max)

Préciser le nombre de personnes impliquées pour la réalisation des entretiens, les transcriptions, l'analyse ; budget déjà réservé, demande budgétaire prévue, etc. Préciser les compétences et expériences des membres de l'équipe.

Candidat-e

(répliquer les informations ci-dessous pour chaque participant-e au projet si le projet est porté par une équipe)

Nom :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

SI LE OU LA CANDIDAT-E EST DOCTORANT-E OU POST-DOCTORANT-E :

Nom du ou de la directeur-ice de thèse ou responsable scientifique :

Prénom du ou de la directeur-ice de thèse ou responsable scientifique :

MINI CV (une page maximum) :

Formation

Activités de recherche

Activités d'enseignement

Expérience de post-enquête en relation avec le projet

Les cinq publications les plus significatives